

Champlor

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ RSME / BIODIESEL

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	RSME / BIODIESEL
Nom chimique	Fatty acids, C16-18 and C18 unsaturated, methyl esters
UFI	Non pertinent pour les substances.
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471664-32-0008
Numéro CAS	67762-38-3
Numéro CE	267-015-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrial chemical. Plastifiant pour polymères. Additif pour carburant.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée. Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Personne à contacter	L. Hadcroft
Fabricant	Valtris Champlor Z.I. Baleycourt 55100 VERDUN, France +33 (0) 3 29 83 32 00 +33 (0) 3 29 86 18 15 SDS.Champlor@Valtris.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	BIG: 0032 (0)14 58 45 45 (24 hour)
--------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	267-015-4
Mentions de danger	NC Non Classé

RSME / BIODIESEL

Informations supplémentaires EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
figurant sur l'étiquette

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

RSME / BIODIESEL		60-100%
Numéro CAS: 67762-38-3	Numéro CE: 267-015-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471664-32-9999
Classification		
Non Classé		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Nom du produit	RSME / BIODIESEL
Nom chimique	Fatty acids, C16-18 and C18 unsaturated, methyl esters
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471664-32-0008
Numéro CAS	67762-38-3
Numéro CE	267-015-4

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Peut provoquer une irritation. Consulter un médecin.
-----------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.
-----------------------------	---

RSME / BIODIESEL

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éloigner ou isoler toute source d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. A jeter dans un récipient pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter de respirer les vapeurs. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Eviter le contact avec des oxydants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Ne pas stocker pendant plus de 2 années.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

NO EXPOSURE LIMITS NOTED FOR INGREDIENT(S)

RSME / BIODIESEL

NO EXPOSURE LIMITS NOTED FOR INGREDIENT(S)

RSME / BIODIESEL (CAS: 67762-38-3)

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.96 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 23 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour

RSME / BIODIESEL

PNEC

eau douce; 10 mg/l

eau de mer; 1 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 0.2 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter un équipement de protection des yeux.

Protection des mains Porter des gants de protection. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré).

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Vert-jaune.
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	6.3°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	354°C
Point d'éclair	173°C Coupelle fermée. 185°C En vase ouvert.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	420 Pa @ 25°C Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	Inconnu.
Densité apparente	0.89 g/cm ³

RSME / BIODIESEL

Solubilité(s)	Pratiquement insoluble dans les matériaux suivants: Eau.
Coefficient de partage	: 6.2 @ 25°C
Température d'auto-inflammabilité	261°C
Température de décomposition	Inconnu.
Viscosité	6.1 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
9.2. Autres informations	
Poids moléculaire	296
Sous-section 9.2.1	N'est pas applicable. Ce produit ne possède pas de classification de danger physique.
Sous-section 9.2.2	D'autres paramètres physiques et chimiques ne sont pas nécessaires pour une utilisation sûre de ce produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eau, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun à température ambiante. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur l'animal Non classé Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RSME / BIODIESEL

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. 28 jours NOAEL >1000 mg/kg/jour, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non classé

Information générale

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur. N'est pas considéré comme un perturbateur endocrinien selon les critères actuels.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

General

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité aiguë - terrestre Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

RSME / BIODIESEL

Coefficient de partage : 6.2 @ 25°C

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes N'est pas considéré comme un perturbateur endocrinien selon les critères actuels.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Substance non-dangereuse. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) This product is not classified as hazardous for transport.

Nom d'expédition (IMDG) This product is not classified as hazardous for transport.

Nom d'expédition (ICAO) This product is not classified as hazardous for transport.

Nom d'expédition (ADN) This product is not classified as hazardous for transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

RSME / BIODIESEL

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Fiches de Données de Sécurité pour les substances et préparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Publié par	L Hadcroft
Date de révision	21/07/2023
Révision	2
Remplace la date	29/09/2020
Numéro de FDS	31151
Statut de la FDS	Approuvé.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.